



De l'évaluation des besoins et ressources de l'enfant au Projet pour l'enfant

Durée	2 jours / 12 heures
Public visé	Cette formation s'adresse aux professionnels des établissements et services médico-sociaux de la protection de l'enfance ou intervenant auprès d'enfants relevant de la protection de l'enfance, professionnels des Conseils départementaux (PMI, ASE, MDS...).
Pré-requis	Pas de pré-requis demandé
Intervenant(s)	Marianne SCHMITT (<i>Conseillère technique</i>)
Participants	De 8 à 15 personnes
Tarif	formation en Inter : A partir de 140 € par jour et par personne formation en Intra : Entre 1000 - 1400 € par jour

Contexte

Le projet pour l'enfant s'inscrit dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 qui affirme la place centrale de l'enfant dans le dispositif de protection. Il est élaboré en concertation avec la famille, et vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant et, à plus long terme, son insertion. La loi 2016 donne au PPE des objectifs plus précis et relatifs aux différents domaines de vie de l'enfant tout au long de son parcours.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de présenter les apports de la loi 2016 et ceux de la loi 2007.

« Etre capable de » :

- Connaître le décret d'application du Projet pour l'enfant
- Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant
- Elaborer le PPE avec l'enfant et sa famille et les différents partenaires qui accompagnent l'enfant
- S'approprier la dynamique : évaluation-objectifs-moyens-résultats.

Contenu

- Projet pour l'enfant : de la loi 2007 à la loi 2016
- La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Elaborer le projet pour l'enfant avec ses différents domaines
- L'articulation entre le PPE et les autres projets
- Le processus d'élaboration du PPE
- La co-construction avec l'enfant et ses parents
- L'évaluation en cours de mesure et l'actualisation



De l'évaluation des besoins et ressources de l'enfant au Projet pour l'enfant

du PPE

- Préparer la sortie du dispositif

Dispositif pédagogique

Apports règlementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques ; alternance diaporamas et études de cas à partir de rapports anonymisés. Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, grilles d'évaluation, trame du PPE...) seront remis lors de la formation.